Image not found or type unknown

Droits d'auteur sur site e-commerce en liquidation

Par **AnnaLFC**, le **15/07/2016** à **00:18**

Bonjour,
Ma question, à laquelle j'ai bien du mal à répondre.
La société que j'ai crée est liquidée, liquidation judiciaire.
Toutefois, l'intégralité du site internet peut il être considéré comme ma propriété intellectuelle.
Ais je le droit de continuer à en utiliser le nom de domaine, pour en faire un blog. Puis je également en disposer pour le vendre? Merci mille fois pour vos réponses, car il y a peu de résultats sur internet qui m'apportent une réponse.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés